



L'heure JUSTE

Bulletin de la Coop Au cœur du village Vol. 9 No. 4 avril 2016

RÉOUVERTURE DU RESTAURANT

Notre restaurant va rouvrir bientôt. C'est une très bonne nouvelle pour la coopérative et pour toute notre communauté. Le bail est signé avec la nouvelle administration. Les travaux de réaménagement de la cuisine sont commencés. La réouverture est prévue entre la mi-avril et le 1^{er} mai. Le nom choisi pour le restaurant sera **LES DÉLICIES DU VILLAGE**.

Le restaurant sera administré par des personnes bien connues dans notre communauté. Le bail a été signé par Michael Roy, président, de Daniel Roy, père de Michael, qui a opéré les Abattoirs du Roy pendant plusieurs années, et de Mathieu Hébert, connu pour son engagement dans les loisirs et les festivals de notre village.

Michael Roy nous a confirmé que le restaurant sera ouvert 7 jours par semaine, de 6h00 du matin jusqu'à 14h00 du lundi au mercredi, de 6h00 à 20h00 le jeudi et de 6h00 à 22h00 le vendredi et samedi et enfin de 8h00 à 15h00 le dimanche. C'est un horaire susceptible de satisfaire de nombreux usagers, en particulier les lève-tôt.

M. Roy nous a précisé que son équipe a opté pour la formule « cantine » pour le matin et le midi, et que des tables d'hôte seront proposées le vendredi et le samedi soir. L'équipe a recruté un chef cuisinier expérimenté, M. Charles Marin, pour l'élaboration des tables d'hôte. Un « pasta bar », où le client agence sauces et pâtes à son goût, sera également proposé. Le dimanche, une formule « brunch » sera offerte à la clientèle du resto. De plus la terrasse sera rouverte dès que les beaux jours seront revenus, pour la plus grande joie de la clientèle.

Les cuisines du restaurant vont également servir à la préparation de prêt-à-manger destiné à une clientèle extérieure. Ceci va permettre aux nouveaux locataires de l'établissement d'utiliser les lieux de manière optimale et du même coup d'assurer une présence et un service de restauration 7 jours sur 7, ce qui était un des critères de sélection du conseil d'administration de votre coopérative. Il est à noter que le prêt-à-manger sera offert dans notre dépanneur, diversifiant ainsi l'offre proposée à notre clientèle.

Le printemps nous amène donc cette excellente nouvelle qui donnera un nouvel élan à notre coopérative de solidarité.

PAGE FACEBOOK DE LA COOP

Nous avons maintenant une page Facebook au nom de la Coop et nous invitons tous les citoyens qui sont sur Facebook à venir visiter cette page en tapant Coop Au cœur du village ou www.facebook.com/coopaucoeurduvillage. Cette page a été créée par Marie-Josée Rolland et Roch Poirier qui s'occuperont aussi de la mettre à jour. Nous annoncerons régulièrement sur cette page les spéciaux offerts au dépanneur ainsi que les événements à venir et autres sujets concernant notre coop. Vous y trouverez aussi une sélection de photos ainsi que quelques renseignements pertinents. On vous y attend !

UN AUTRE AVANTAGE D'ÊTRE MEMBRE DE NOTRE COOP :

En plus de la fierté de soutenir la Coop et de participer ainsi à la vitalité de notre communauté, vous accumulez en tant que membre des points qui seront appliqués à des promotions spéciales à venir. Et si vous donnez votre numéro de membre, vous économiserez 1% sur de nombreux produits offerts au dépanneur. Prenez note que l'essence, les boissons alcooliques, les billets de loterie et les produits du tabac ne sont pas admissibles à ce rabais.

N'oubliez pas de toujours donner votre numéro de membre et de payer avec une carte de débit ou en argent comptant. L'utilisation des cartes de crédit impose des frais à votre coopérative et réduit sensiblement sa marge de profit.

BON PRINTEMPS À TOUS !

Le C.A. de votre coopérative de solidarité